

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Participation à la conception et/ou la réalisation d'un projet artistique ou culturel dans toutes ses dimensions artistiques / culturelles, administratives, financières et communication
- Mise en œuvre d'un projet d'actions culturelles à destination de différents publics
- Explication et communication sur les grands principes de la création artistique et du patrimoine
- Médiation socioculturelle et interculturelle
- Analyse des œuvres françaises et étrangères
- Sélection, préparation et analyse de documents et d'objets culturels et/ou médiatiques et accompagnement des structures publiques ou privées dans leurs choix
- Gestion de ressources documentaires
- Rédaction d'articles de presse à caractère culturel ou patrimonial et écriture créative
- Participation à des projets éditoriaux (notamment en humanités numériques)
- Analyse de situation de communication et d'interaction

### 2. Référentiel de compétences

- Expliciter et communiquer les grands principes de la création artistique et du patrimoine
- Mobiliser une culture générale solide dans les domaines artistiques, littéraires et SHS
- Contextualiser, analyser, comparer et interpréter des œuvres et des spectacles
- Répertorier, présenter, documenter, expertiser et synthétiser des œuvres (littéraires, artistiques ou théoriques)
- Réaliser des études critiques, notes d'intention et dossiers sur des auteurs, des œuvres, des spectacles
- Concevoir et mener un programme de numérisation et de valorisation d'un fonds d'archives en littérature
- Maîtriser des pratiques de sensibilisation et d'accompagnement artistiques, culturels et interculturels par la connaissance des processus de production, de médiation et de diffusion des œuvres et des formes culturelles
- Maîtriser des compétences argumentatives, rédactionnelles et orales à des fins de communication, de création, d'administration ou de recherche scientifique
- Maîtriser les processus de création et de communication, notamment via les nouvelles technologies
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

## MASTER – ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.*

*Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.